

## **Le pavillon à l'orée du parc**

Le site du complexe environnemental St-Michel est en transformation; la végétation reprend graduellement son droit sur les lieux façonnés par l'homme. Le parti architectural cherche à mettre en valeur cet environnement majestueux et apaisant. Le projet s'implante à l'orée du parc. Une immense toiture ajourée confirme la nature pavillonnaire du projet tout en contrebalançant l'imposante volumétrie de l'aire de jeu. Côté parc, un bloc fonctionnel permet de maximiser la dynamique parc / usagers / bâtiment. Le traitement formel de celui-ci est dicté par un découpage rythmé par ces interrelations.

Le bâtiment, tel un pavillon dans un écrin végétal, est visible du boulevard urbain à travers les arbres et les plantations. Du côté sud-est, un grand portique marque l'entrée du bâtiment, en relation avec une allée piétonne reliant le boulevard au sentier polyvalent, tout en logeant un bassin. À proximité de cette entrée, le stationnement sud-est est traversé par une série d'alignements de plantations. Deux belvédères sont aménagés au croisement des allées de circulation et du sentier polyvalent, offrant des vues sur le parc en contrebas. En relation avec le sentier et le bâtiment, le terrain de soccer extérieur est implanté dans la partie nord-ouest du terrain. La largeur de cet équipement permet de conserver la butte longeant l'axe Papineau et les arbres s'y trouvant. Cette topographie rend possible l'aménagement de gradins naturels. Par respect des plantations existantes, un second stationnement est aménagé à l'extrémité nord-ouest du site.

## **Le socle opérationnel**

En relation avec le portique, le premier niveau intègre un grand hall double hauteur offrant des percées sur le paysage et permettant une compréhension spatiale des lieux. Les fonctions sportives, privées et opérationnelles sont organisées spatialement selon leurs axes de circulation respectifs. Ce volume est recouvert d'un parement de pierre grise en référence à l'histoire et la nature première de la carrière.

## **Le plateau public**

Situé au niveau supérieur, cette surface horizontale comprend principalement les gradins, l'aire événementielle, l'aire de restauration et une terrasse offrant des vues vers le parc. Ce plateau, largement fenêtré, est accessible via la circulation verticale du hall principal ainsi que par une grande rampe extérieure bordant le sentier polyvalent. Ce deuxième accès sert à accueillir les usagers du parc et du terrain de soccer extérieur. Un espace d'interprétation à caractère éducatif consolide la vocation de halte publique du projet. La superposition du plateau sur le socle opérationnel permet un traitement architectural volumétrique d'échelle humaine.

## **Une enveloppe colorée**

Ceinturant l'aire de jeu sur trois de ses côtés, une enveloppe opaque s'adressant à la ville illustre à la fois la nature sportive et événementielle du programme tout en faisant référence au multiculturalisme de Montréal. L'échelle de la paroi est traitée par une pixellisation des drapeaux des divers pays. Cet écrin coloré et ludique, affirme du même coup la force identitaire de l'ensemble où se pratique un sport international. La partie sud de l'enveloppe intègre un système de préchauffage de l'air (mur solaire). Des ouvertures horizontales dans la section supérieure de la paroi offrent un éclairage indirect tout en décroissant la volumétrie afin de permettre une continuité de la toiture de l'intérieur vers l'extérieur.

## **Une grande toiture tridimensionnelle**

Tel un voile blanc, la grande toiture en acier vient recouvrir le pavillon de soccer et unifie les différents éléments programmatiques du bâtiment. Afin de répondre aux contraintes liées aux grandes portées requises, la structure de cette toiture est de type tridimensionnel; permettant un accès facilité aux équipements techniques en plus de limiter les appuis verticaux au niveau du sol. Sur cette toiture, une série de lanterneaux procurent un éclairage naturel indirect au cœur du grand bâtiment. Ces mêmes

ouvertures servent à optimiser la ventilation naturelle en permettant d'expulser l'air chaud de l'aire de jeu et du plateau public par un effet de cheminée. L'effet luminescent amplifie le caractère pavillonnaire du bâtiment, telle une lanterne urbaine.

### **Un projet performant et confortable**

Afin de réduire les îlots de chaleur, la toiture du bâtiment est blanche et les arbres sont conservés ou remplacés. Nous proposons également que les nouvelles surfaces du stationnement et des voies d'accès soient réalisées avec un revêtement réfléchissant. Le projet vise à réduire considérablement sa dépendance aux infrastructures municipales quant au traitement des eaux usées. Les eaux pluviales de la toiture sont récupérées et acheminées vers un système d'irrigation des plantations situées au périmètre du bâtiment. Un bassin de rétention intégré à l'espace civique du portique est aménagé afin de traiter les eaux pluviales issues du stationnement et des allées d'accès. L'ensemble des équipements de plomberie intégrés au projet viseront une consommation d'eau exemplaire.

La visibilité de certaines mesures environnementales associées directement à l'architecture et l'aménagement telles que le bassin de rétention et les lanterneaux permettront aux utilisateurs de comprendre facilement leurs utilités. D'autres aspects tels que l'enveloppe intégrant un mur solaire ou le système d'irrigation des aménagements extérieurs pourraient faire partie d'un programme éducatif complet où l'ensemble des stratégies associées au développement durable serait expliqué. Afin de conscientiser les utilisateurs, un affichage indiquant la consommation actualisée du bâtiment en ressources naturelles et énergétiques pourrait être intégré au niveau du plateau public.

### **Un projet conçu pour la population**

Le projet du complexe de soccer CESM se veut tout d'abord performant et accueillant tant pour les utilisateurs du complexe de soccer que pour la clientèle du parc. Il s'agit de créer un environnement agréable pour la population à travers un geste civique significatif s'intégrant tant au contexte du parc qu'au dialogue avec la ville.